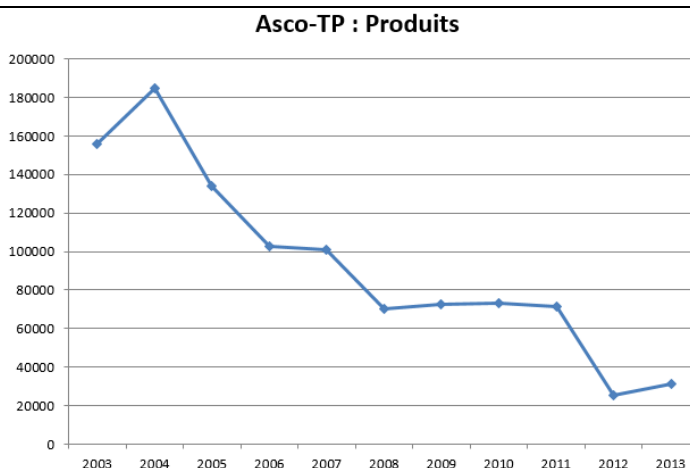


**Assemblée Générale du mardi 10 juin 2014**  
**RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2013**

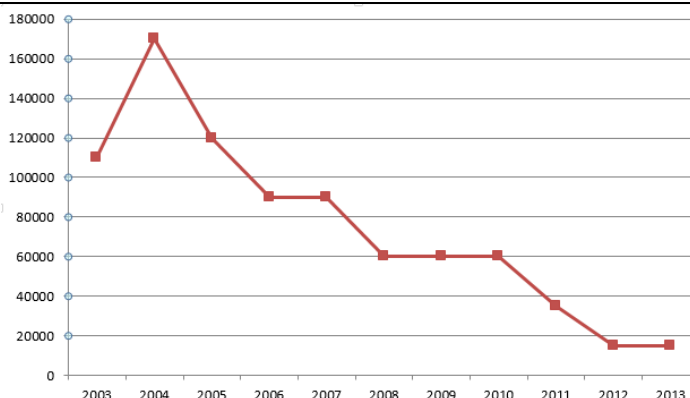
Les comptes ont été établis par notre expert-comptable Monsieur Pascal DELMON successeur de Monsieur Pierre MEUROT. Cette année et suite à la décision prise par la dernière AG du 17 juin 2013, il n'y a pas eu de vérification effectuée par un Commissaire aux comptes.

Les comptes sont à la disposition des participants à cette assemblée et je me limiterai à quelques points essentiels :

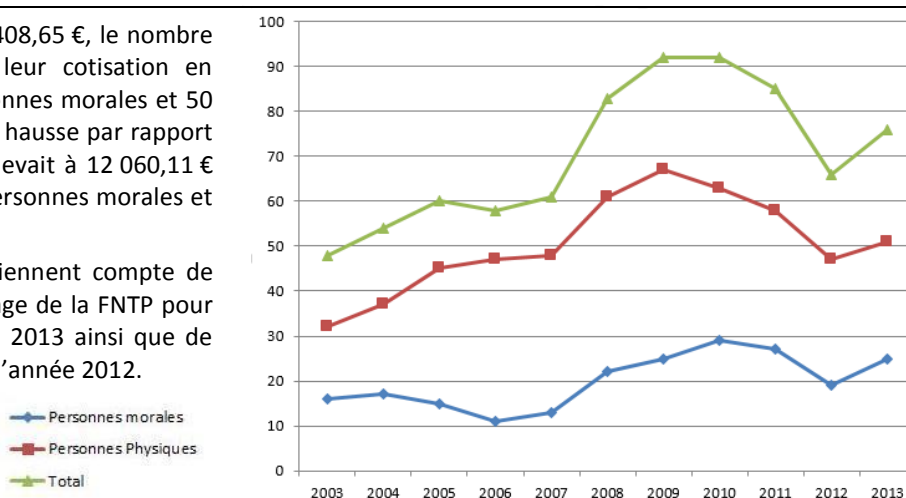
- Les produits (cotisations et dotation FNTP) se sont élevés à 31 408 € contre 25 539 € en 2012 et 71 715 € en 2011.



- La contribution de la FNTP est de 15 000 € depuis 2012.



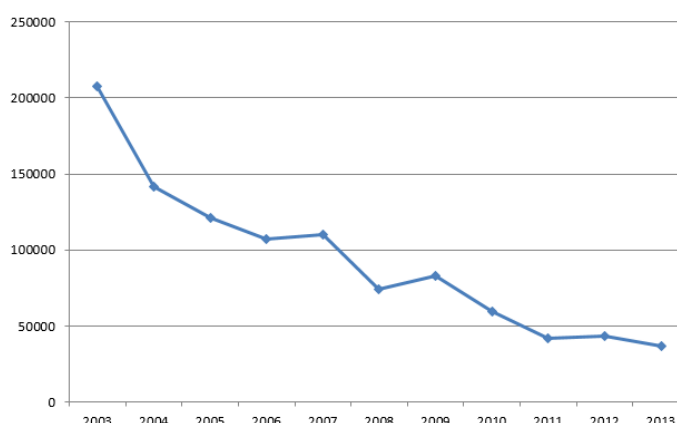
- Pour une somme de 14 408,65 €, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation en 2013 est de 75 (25 personnes morales et 50 personnes physiques) en hausse par rapport à 2012 où la somme s'élevait à 12 060,11 € avec 68 adhérents (27 personnes morales et 41 personnes physiques).
- Les sommes indiquées tiennent compte de la répartition du rattrapage de la FNTP pour les années antérieures à 2013 ainsi que de l'IFSTTAR (ex LCPC) pour l'année 2012.



- Les charges d'exploitation se sont élevées à 41 725 € contre 39 422 € en 2012 et 42 225 € en 2011. Ces valeurs ne tiennent pas compte du projet « Pack Ressources LGV » dont ASCO-TP est le porteur.

Pour faire **face à la conjoncture, la réduction drastique des dépenses** a été maintenue en 2013. L'ajournement, de la traduction du site en Anglais et de diverses actions, ont permis de réduire les charges d'exploitation par rapport aux années antérieures. Une plaquette présentant l'association a été éditée à moindres frais.

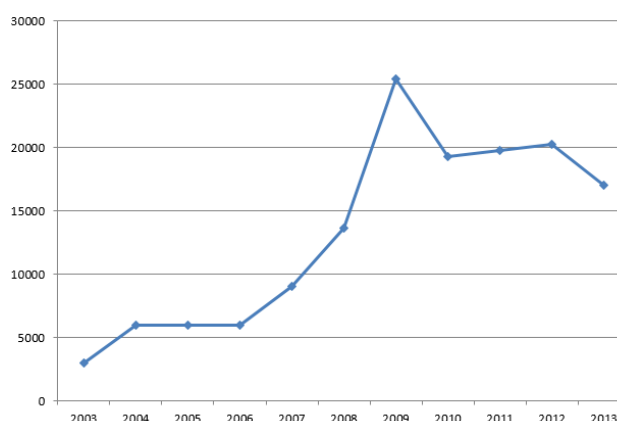
**Asco-TP : Charges d'exploitation**



### Les principaux postes de dépense sont les suivants :

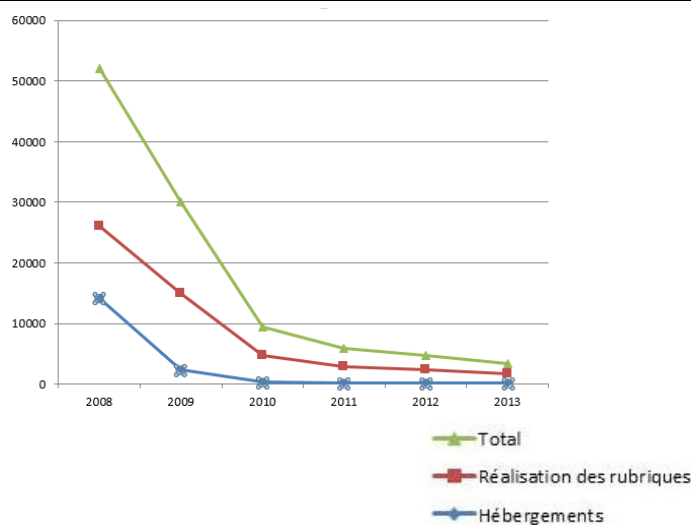
- La location et les charges immobilières se sont élevées à 18 617 € contre 20 244 € en 2012 et 19 748 € en 2011.
- La diminution de la location et des charges immobilière est due à la permutation des bureaux avec l'AFGC en juillet 2013.

**Asco-TP : Location immobilière**



- Le coût d'internet s'est élevé à 1 675 € (hébergement 220 €, réalisation des rubriques 1 455 €) contre 2 392 € en 2012 (hébergement 263 €, réalisation des rubriques 2 129 €) et 2 922 € (hébergement 120 €, réalisation des rubriques 2 802 €) en 2011.

Le MEDDE héberge toujours gratuitement le site de l'association. Parallèlement, des espaces à coûts réduits servent d'hébergement à quelques outils et à des espaces de téléchargements.



- les honoraires = 2 720 € contre 4 635 € en 2012 et 4 581 € en 2011. Le commissaire aux comptes n'intervient plus depuis l'exercice 2013.
- Une lettre papier n°26 a été réalisée en 2013 = 3 276 € (y compris les envois). La lettre n°25 réalisée en 2012 avait été réalisée pour 3 210 €. Aucune lettre papier n'a été réalisée en 2011.
- La réalisation d'un dépliant de présentation d'ASCO-TP = 1 437 €
- les frais de déplacements et de représentations = 1 731 € contre 1 354 € en 2012 et 2 886 € en 2011. Pour certaines années précédentes, des déplacements étaient été pris en charge par la profession).
- Les Indemnités et les cotisations AGESEA= 4 164 € contre 4 232 € en 2012 et 4 297€ en 2011.

- Le résultat de l'exercice 2013 est positif de 8 712 € contre un résultat négatif en 2012 de - 12 139 €, mais ce résultat est dû à des ressources exceptionnelles (8 000 € suite à la liquidation de l'association « Akropolis », et 6 800 € de rattrapage de cotisations antérieures).
- Il est important de rappeler que les résultats ci-dessus ne prennent pas en compte l'exercice concernant l'action : projet « Pack Ressources, construction d'une LGV » qui est traité à part. En effet toutes les subventions reçues pour ce à ce projet sont obligatoirement utilisées pour celui-ci. Ce projet s'étale sur 4 ans. Les engagements à réaliser sont de 144 600 € en fin d'exercice 2013. Il reste encore à recevoir 434 883 € dans le cadre du budget approuvé.

## -----

### Projet « Pack ressources : construction d'une LGV »

	Année 2012	Année 2013	Total
Subvention MEN (fin 2012)	150 000,00 €		150 000,00 €
Subvention EFB		5 000,00 €	5 000,00 €
Subvention FN SCOP		3 000,00 €	3 000,00 €
Frais déplacements	-3 789,86 €	-9 609,84 €	-13 399,70 €

**Engagements restant à réaliser = 144 600,30 €**

L'année 2013 a été consacrée à la mise en place des groupes de travail.

Dans ce projet et à la demande de l'Éducation nationale 6 « serious games » (jeux sérieux) seront réalisés. S'agissant d'un type d'outil extrêmement récent et innovant, très peu de prestataires sont à même de mener à bien ce type de projet et bien souvent leurs structures financières sont fragiles. Pour que l'appel d'offres soit fructueux et éviter des complications par la suite, la procédure a été plus longue que prévue. Deux prestataires n'ont pu être choisis que fin avril 2014.

## Tableau récapitulatif

# Budget 2013

<b>Compte de résultat 2013 avec rappel 2012</b>		
<b>ASCO-TP (hors action LGV)</b>	<b>Année 2012</b>	<b>Année 2013</b>
Produits d'exploitation	25 539	31 409
Produits exceptionnels		14 800
Charges d'exploitation	39 422	41 725
Charges exceptionnelles		712
Résultat d'exploitation	- 13 883	3 772
Résultat financier	1 745	4 940
Résultat de l'exercice	- 12 139	8 712

<b>Bilan simplifié</b>		
<b>ASCO-TP (hors action LGV)</b>	<b>Au 31-12 2012</b>	<b>Au 31-12-2013</b>
<b>ACTIF</b>		
Immobilisation	2 470	3 567
Créances	800	
Charges constatées d'avance	1 026	857
Placement et disponibilités	186 651	198 396
<b>Total</b>	<b>190 947</b>	<b>202 820</b>

<b>PASSIF</b>		
Fond propres ASCO-TP	185 968	194 680
Provision		
Dettes Fournisseurs	4 979	8 140
Produits constatés d'avance		
<b>Total</b>	<b>190 947</b>	<b>202 820</b>

<b>Action « Pack Ressources LGV »</b>		
<b>Projet de 2012 à 2017</b>	<b>Année 2012</b>	<b>Année 2013</b>
Subventions reçues	150 000	8 000
Report Fonds dédiés (année antérieure)		146 210
Charges d'exploitation	3 790	9 610
Fonds dédiés	146 210	144 600